

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **ROGE2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

| | |
|--|---|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| Structure du programme | 4 |
| Programme | 4 |
| Programme détaillé par matière | 4 |
| Enseignements supplémentaires | |

ROGE2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un expert en deux langues étrangères, initié à l'analyse des discours linguistiques et littéraire, capable de poursuivre sa formation vers d'autres diplômes, tels sont les défis que l'étudiant en [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#), se prépare à relever.

Au terme de son cursus, le diplômé du [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#), fait preuve d'une très bonne maîtrise dans les deux langues étrangères étudiées, l'une choisie parmi l'anglais, l'allemand et le néerlandais, et l'autre parmi l'espagnol, l'italien et le français. Cette maîtrise porte sur des compétences de communication de très haut niveau caractérisées, en regard du [Cadre européen commun de référence pour les langues](#), comme étant celles de « l'utilisateur expérimenté, C1 ».

En outre, il a été initié à une approche scientifique de la linguistique et de la littérature. La connaissance approfondie des langues et littératures modernes inscrites à son programme lui permettra de poursuivre sa formation en vue d'obtenir, par exemple, l'agrégation en langues et lettres modernes ou de s'orienter vers d'autres types de formations dans des domaines connexes tels que la communication, le journalisme, les études européennes, etc.

Ce diplôme est particulièrement intéressant pour des personnes qui détiennent déjà un autre diplôme de master.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Compétences littéraires et culturelles

1. Situer, analyser et interpréter de manière rigoureuse les productions langagières (de genres, registres et styles variés) de deux langues parmi l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le français, l'italien et le néerlandais d'un point de vue textuel, historique, stylistique, rhétorique et thématique.
 - 1.1. anglais
 - 1.2. allemand
 - 1.3. néerlandais
 - 1.4. français
 - 1.5. espagnol
 - 1.6. italien
2. Reconnaître, à l'intérieur de deux littératures des langues modernes (précitées en 1) des liens de circulation, de parenté, mais aussi des dissemblances et des spécificités entre différents auteurs, Œuvres et tendances de l'histoire générale de la littérature.
3. Décrire et interroger les savoirs véhiculés par la littérature envisagée comme outil d'exploration anthropologique et mode d'accès privilégié à la culture autre.
4. Produire une lecture critique (décrire, analyser et interpréter) d'un texte en mobilisant des outils méthodologiques et conceptuels spécifiques (issus, par exemple, du comparatisme, des études culturelles, de la sémiotique, etc.).

Compétences linguistiques

5. Expliquer la nature de certaines théories linguistiques, en décrire les différentes composantes et les mobiliser de manière appropriée dans une analyse linguistique, pour les deux langues modernes (précitées en 1).
6. Définir et identifier les différents types de variétés langagières lors de l'analyse de productions orales et écrites, dans les deux langues modernes (précitées en 1).
7. Utiliser de manière pertinente certains logiciels de base de l'analyse linguistique
8. Collecter, annoter et analyser des données linguistiques de manière appropriée en sélectionnant le(s) type(s) de données et la méthode d'analyse linguistique (théorique et pratique) les plus adéquats en fonction des questions scientifiques abordées.

Compétences de communication

9. Maîtriser à un niveau d'expertise (niveau C1 du [Cadre européen commun de référence](#)) les deux langues modernes (précitées en 1) à l'oral comme à l'écrit, sur les plans normatif et argumentatif, avec une excellence communicative en termes de formulation de la pensée, de capacité de lecture, de compréhension de différents types de textes et de rédaction.
 - 9.1. Participer avec aisance à des communications interactives relevant de la vie sociale, professionnelle et académique ;
 - 9.2. S'exprimer par écrit sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée, maîtriser le vocabulaire académique et les outils d'organisation et de cohésion du discours ;
 - 9.3. Comprendre sans difficulté des présentations complexes en langues étrangères, même si elles sont exprimées dans une langue un peu déviante par rapport à la langue standard ;
 - 9.4. Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir dans le détail des significations implicites.
10. Communiquer en français et dans les deux langues modernes (précitées en 1), sur des sujets complexes (généraux, culturels, linguistiques et littéraires).
 - 10.1. à l'oral et à l'écrit, lors de communications interactives,
 - 10.2. de façon claire, cohérente, structurée, précise, argumentée et en rendant distinctes de fines nuances de sens,
 - 10.3. selon les standards de communication spécifiques au contexte,

10.4. en adaptant sa présentation (fond et forme) au public visé (spécialistes et non-spécialistes) et aux intentions poursuivies.

Acteur critique de la société contemporaine

11. Développer et exprimer un savoir réflexif et critique (évalué notamment dans le cadre de la rédaction du travail de fin d'étude) à partir de l'étude de la littérature, du langage ou de la culture des langues étudiées en vue de se positionner comme un acteur de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste, ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et les autres savoirs, artistiques et scientifiques.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

| | | | |
|-------------|---|--------------------|-----------------------------|
| ○ LGERM2829 | English Linguistics: Corpus Linguistics | Gaëtanelle Gilquin | EN [q1] [22.5h] [5 Crédits] |
| ○ LGERM2722 | Shakespeare Then & Now | Ben De Bruyn | EN [q1] [22.5h] [5 Crédits] |

✂ Études néerlandaises (15 crédits)

| | | | |
|-------------|---|---------------------|---------------------------------|
| ○ LGERM2730 | Interactieve vaardigheid Nederlands: academisch Nederlands | Philippe Hilgsmann | NL [q1] [15h+22.5h] [5 Crédits] |
| ○ LGERM2731 | Onderzoeksseminarie "Constructiegrammatica: een corpusgebaseerde verkenning van Nederlandse constructies" | Kristel Van Goethem | NL [q2] [22.5h] [5 Crédits] |
| ○ LGERM2732 | Nederlandse literatuur : Hedendaagse Nederlandstalige literatuur | Stéphanie Vanasten | NL [q1] [22.5h] [5 Crédits] |

✂ Études françaises (15 crédits)

L'étudiant suit le cours LROM2151 et choisit 2 cours parmi les 4 cours suivants :

| | | | |
|------------|---------------------------------------|--|-----------------------------|
| ○ LROM2151 | Linguistique du texte | Anne-Catherine Simon | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] |
| ✂ LROM2171 | Lexicologie | Cédric Fairon | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] |
| ✂ LROM2180 | Le français dans l'espace francophone | Philippe Hambye | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] |
| ✂ LROM2710 | Questions d'esthétique littéraire | Pierre Piret | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] |
| ✂ LROM2720 | Questions d'histoire littéraire | Maxime Cartron (supplée Agnès Guiderdoni) | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] |

✂ Études hispaniques (15 crédits)

○ Maîtrise de la langue (5 crédits)

| | | | |
|-------------|--|---|-------------------|
| ✂ LESPA1704 | Espagnol - Expression écrite (B2 - C1) | Begona Garcia Migura Paula Lorente Fernandez (coord.) | ES Q-q 1 00PA1704 |
|-------------|--|---|-------------------|

COURS AU CHOIX [15.0]

Cours au choix [15.0]

- Obligatoire
 - ✘ Au choix
 - △
-

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

⌘ LNED1233

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ROGE2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante dans une langue germanique (parmi anglais, allemand, néerlandais) de niveau **C1 en réception** (compréhension écrite et orale) et **B2 en production** (écrite et orale) du [Cadre européen commun de référence](#).

Les candidats devront également apporter la preuve d'une maîtrise suffisante dans une langue romane (parmi le français, l'espagnol, l'italien) de **niveau B2 (si espagnol ou italien) ou C1 (si français)** (*) du [Cadre européen commun de référence](#).

Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies que ce soit pour la langue germanique ou pour la langue romane (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle de niveau de langue doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'anglais : IELTS, TOEFL iBT, TOEIC, Cambridge English ([comment trouver un centre d'examen près de chez vous](#)).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le néerlandais : CNaVT ou équivalent(**)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'allemand : TestDaF, GOETHE-ZERTIFIKAT(**)

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : DALF ou TCF

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'espagnol : DELE B2, SIELE B2 (**)(<https://siele.org/fr/examen>)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'italien : CELI 3, CILS 2, DILI B2(**)

(*) Dans le cas où la langue française n'est pas choisie comme langue majeure du programme, les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#). Cette preuve peut être apportée par un test officiel (DALF, DELF, TCF,...) ou une attestation de suivi de cours.

(**) À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme, relevés de notes, attestation de l'Université) **peut** être acceptée. Le jury se réserve le droit de réclamer une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu s'il le juge nécessaire.

3° Outre les compétences langagières susmentionnées, avoir développé les compétences suivantes dans le cadre de sa formation académique antérieure :

- une **compétence linguistique** (grammaire, lexicologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) ;
- une **compétence littéraire** (l'histoire de la littérature, l'analyse et l'interprétation de textes littéraires) ;
-

Les 30 crédits de la [Mineure en études allemandes](#), de la [Mineure en études anglaises](#), de la [Mineure en études néerlandaises](#), de la [Mineure en études françaises](#), de la [Mineure en études hispaniques](#) ou de la [Mineure en études italiennes](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Remarque générale relative au choix des langues étudiées

Le master en langues et lettres modernes, orientation générale, implique la poursuite de l'étude d'une langue germanique (anglais, néerlandais, allemand) et d'une langue romane (espagnol, français, italien) inscrites au programme de bachelier.

Les combinaisons allemand-italien et néerlandais-italien ne sont pas organisées.

Bacheliers universitaires

| | | | |
|--|---|---|---|
| | <p>et à condition qu'il ait suivi, dans le cadre de son bachelier, une combinaison de langues offerte dans le master</p> | | <p>Entre 0 et 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p> |
| <p>Bachelier en traduction et interprétation (St-Louis Bruxelles)</p> <p>Bachelier en traduction et interprétation [Filière en communication interculturelle] (St-Louis Bruxelles)</p> | <p>S'il a étudié une langue germanique (allemand/anglais/néerlandais) et une langue romane (espagnol/italien) et que cette combinaison correspond à une combinaison de langues offerte dans le master</p> | <p>Accès moyennant compléments de formation</p> | <p>L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes).</p> <p>De 15 à 30 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p> |

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de

combinaison de langues offerte
dans le master

répond aux [conditions d'accès
spécifiques](#).

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|------------------|------------------------|-------|-----------|
| Licenciés | | | |
| Masters | | | |

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée ([voir les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

